

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA SECTION SPORTIVE

NOM : ..... PRENOM : .....

SEXE M F Sports pratiqués : .....

DATE NAISSANCE : ..... / ..... / ..... à .....

ADRESSE : .....

.....

Numéro de téléphone : .....

Etablissement fréquenté

en 2016/2017 : .....

Classe demandé au lycée Emile PEYTAVIN : .....

## PIECES A FOURNIR

L'inscription se fait sur dossier. Le nombre de places étant limité une commission statuera sur les élèves retenus pour intégrer la section.

Pièces à joindre au dossier :

- Fiche d'inscription
- Lettre de motivation
- Règlement signé
- Certificat médical de non contre indication à pratiquer les sports Spéléologie, Escalade, VTT, Ski, Canoë, Course à pied, Canyoning même en compétition (possibilité de fournir ce document en septembre)

Chaque candidat doit prendre connaissance du règlement de la section avant de s'inscrire (voir au verso)

A retourner à M. KOPP Lycée E. PEYTAVIN Avenue du 11 novembre 48000 MENDE avant le 10 juin 2017.

LYCEE EMILE PEYTAVIN  
REGLEMENT SECTION SPORTIVE SPELEOLOGIE ET PLEINE NATURE

**Organisation :**

Les élèves de la section s'engagent à participer à toutes les activités de la section selon le planning établi en début d'année. Ils sont volontaires et motivés. Ils viennent toujours avec bonne humeur et sérieux. Ils sont humbles. La solidarité dans le groupe, valeur fondamentale de l'activité, sera recherchée le plus souvent possible. Le respect des adultes, des camarades, de soi, du matériel et de la nature est obligatoire.

Les élèves s'engagent à participer aux activités de pleine nature de l'Association Sportive le mercredi après-midi. Escalade, Course d'orientation, VTT, Ski...

Les élèves s'engagent à venir avec une tenue et un équipement approprié (chaussures trail/rando protégeant les chevilles ou bottes, sac à dos avec bouteille d'eau et un change, habits souples et résistants en fonction du climat et de l'activité). Parfois une tenue spécifique sera prêtée. Les cheveux longs doivent être attachés.

Les élèves s'engagent à signaler au professeur responsable tout problème de santé et à fournir un certificat médical.

Les élèves doivent se tenir informé des activités de la section (professeur, internet, panneau).

**Sécurité :**

Il est indispensable d'écouter et d'appliquer "à la lettre" les consignes données. Les élèves doivent être conscients qu'une erreur en spéléologie peut avoir des conséquences dramatiques pour eux-mêmes ou pour les autres. Par conséquent ils devront être capable de connaître leurs limites et de renoncer si besoin.

Si les encadrants jugent que l'élève ne présente pas toutes les conditions physiques et motrices pour s'engager dans les activités en toute sécurité (pour soi et pour autrui) l'élève sera désinscrit.

**Encadrement :**

Le Lycée s'engage à encadrer la section avec des personnes qualifiées. Le matériel est normalisé et les techniques utilisées sont celles préconisées par la Fédération Française de Spéléologie.

**Travail scolaire :**

Il est important de ne pas négliger le travail scolaire et d'être actif dans ses apprentissages. Les élèves s'organiseront pour réaliser leur travail lors de sorties.

**Fédération Française de Spéléologie :**

La FFS étant le partenaire indispensable de la section, les élèves prennent une licence fédérale à tarif préférentiel qui permet de participer aux sorties organisées par la fédération par l'intermédiaire des clubs locaux (week-end, vacances).

**Environnement :**

La spéléologie et les activités de pleine nature se pratiquent dans un milieu unique et préservé d'une très grande fragilité. Il convient que les élèves, en le découvrant, mettent tout en œuvre pour le connaître, le respecter et le protéger.

**Droit à l'image :**

Il est convenu que les images prises lors des activités de la section pourront être publiées sauf demande expresse de la famille.

**Discipline :**

En cas de problème disciplinaire ou de comportement, de non respect des présentes règles, une discussion sera établie entre l'élève, le professeur, la Proviseur et la famille. Dans les cas graves une exclusion de la section pourra être prononcée.

**Evaluation :**

Les enseignements de la section ne sont pas évalués.

**Lu et approuvé :**

**Le responsable légal**

**L'élève**

**Le professeur**

**La Proviseur**